

Année scolaire 2025 – 2026

Adresser un exemplaire à l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription et un exemplaire au Maire de Grenoble.

Conseil d'Ecole n°1 - Procès-Verbal

Nom	Présents	Excusés	Absents	Commentaires
Directeur de l'école - Président : Jean-Baptiste Hannesse	X			
Enseignants de l'école				
Zitouni Marianne	x			
Erbek Kubra		x		DAA validé par l'IEN
Dulcey Anaïs	x			
Teninge Marion	x			
Benjamin Wit	x			
Pactat Marie	x			
Samadi Hajar (intérim de Direction)	x			
Ait Abas M'Hamed	x			
Rouvière Nathalie	x			
Margaroli Christelle	x			
Hiebous Yoann	x			
Stachetti Fanny	x			
Viravaux Claire	X			
Alex Pawlak-katgely	X			
Chignon Mathieu	X			
Mangano Mélanie	X			
Manon Barkats	X			
Ilona Marchal (TR)		x		
Melissa Quinol (TR)		x		
Représentant du R.A.S.E.D. : (Anne Sandrier-James)	x			
UPE2A : Montagné Cécile	x			
Etienne Rainero, AESH	x			
Représentants des parents d'élèves titulaires				
ARRIBERT Maélys	x			
AZZOUNI Saida	x			
BENHAMMOUDA Mohammed	x			

CONSEIL D'ÉCOLE LE VERDERET – PROCES VERBAL

BOUROGAA Salah	x			
DJAIDI Ahmed			x	
HEMAIZIA Karima	x			
Inspecteur de l'Éducation Nationale : Monsieur Vallier		X		
Conseillère Municipale et représentante du Maire de Grenoble : Madame Garnier		x		Mme GARNIER n'a malheureusement pas trouvé de remplaçant pour le conseil d'école
Maddaleno Melissa, DIRALP	x			

Procès-verbal établi le 16/10/2025

Le Président, Directeur de l'école, Hannesse Jean-Baptiste


ÉCOLE PRIMAIRE "LE VERDERET"
LE DIRECTEUR
 1, rue Gusto Gervasoti
 38100 GRENOBLE
 0476090482 / 0695824768

La Secrétaire de séance, Samadi Hajar



Table des matières

I.	Organisation interne du conseil d'école.....	I-4
A.	Installation du conseil d'école :.....	I-4
1.	Rappel des membres de droits :	I-4
2.	Rappel des membres supplémentaires qui n'ont pas le droit de vote au conseil d'école : I-4	
3.	Résultats des élections des parents délégués :	I-4
4.	Rappel des rôles des parents délégués : (<i>education.gouv.fr</i>)	I-4
II.	Organisation générale de l'école.....	II-4
A.	Règlement intérieur de l'école	II-4
B.	Projet d'organisation de la semaine scolaire	II-5
C.	Le réseau d'aide, RASED et l'UPE2A.....	II-5
D.	Exercices de sécurité	II-5
E.	Charte des ATSEM	II-6
F.	La coopérative scolaire :.....	II-6
III.	Vie de l'école	III-6
A.	La rentrée scolaire 2025	III-6
B.	Budget des commandes	III-6
C.	Activités scolaires et projets :.....	III-6
D.	Activités scolaires hors temps de l'école	III-7
1.	Les APC : activités pédagogiques complémentaires.....	III-7
2.	Les cours EILE langue	III-7
E.	Activités périscolaires.....	III-7
F.	Intervention de la santé scolaire pour les parents.....	III-7
G.	Site internet de l'école	III-7
IV.	Moyens.....	IV-8
A.	Matériels	IV-8
B.	Locaux.....	IV-8
1.	Travaux exécutés durant l'été.....	IV-8
2.	Travaux à venir	IV-8
3.	Demandes en cours.....	IV-8
4.	Alarme PPMS.....	IV-8
V.	Questions diverses	V-8
VI.	Annexes	VII-9

I. Organisation interne du conseil d'école

A. Installation du conseil d'école :

1. Rappel des membres de droits :

- Le directeur de l'école qui préside le conseil,
- Les enseignants affectés à l'école,
- Le maire et/ou un(e) conseiller(e) municipal(e),
- L'Inspecteur de l'Education Nationale
- Les représentants élus des parents d'élèves de l'école,

Le conseil d'école félicite les 6 parents qui se sont portés volontaires.

- Le délégué départemental de l'éducation nationale

L'équipe enseignante et le directeur regrettent un nombre si faible de parents délégués. Le nombre de places est égal au nombre de classes soit 17.

2. Rappel des membres supplémentaires qui n'ont pas le droit de vote au conseil d'école :

Les DirAlp et DirAlp adjoint du périscolaire, l'éducateur sportif, l'équipe de la santé scolaire de la ville, les AS, les ATSEM et les suppléants des représentants élus des parents d'élèves de l'école, les AESH.

3. Résultats des élections des parents délégués :

Pas d'élections cette année car aucun parent n'avait fait acte de candidature avant la date limite.

Pour autant, 6 parents se sont portés volontaires pour représenter les parents d'élèves aux conseils d'école.

4. Rappel des rôles des parents délégués : (education.gouv.fr)

- Jouent un rôle de relais et de médiateur
- Donnent son avis et émet des suggestions sur le fonctionnement de l'école
- Font partie des instances de représentations

II. Organisation générale de l'école

A. Règlement intérieur de l'école

Changement important cette année.

Pour être en conformité avec le nouveau règlement départemental, le règlement de l'école a été réécrit entièrement.

Il est rappelé aux parents d'élèves de maternelle qu'il est important de respecter les horaires de l'école : dépose et reprise des enfants.

Il est rappelé aux parents d'élèves de l'élémentaire que « la sortie des élèves s'effectue sous la surveillance de leurs enseignants jusqu'aux portes de l'établissement. Votre enfant est alors sous votre responsabilité. » (Site service-public)

Rappel du II.A : « Lorsque le comportement intentionnel et répété d'un élève fait peser un risque caractérisé sur la sécurité ou la santé d'un autre élève de l'école, la directrice ou le directeur d'école, après avoir réuni l'équipe éducative, met en œuvre, en associant les parents de l'élève dont le comportement est en cause, toute mesure éducative de nature à faire cesser ce comportement. La

directrice ou le directeur de l'école peut, à titre conservatoire, suspendre l'accès à l'établissement de l'élève dont le comportement est en cause pour une durée maximale de cinq jours. »

Rappel du I.D.3 : « Pour des rendez-vous extérieurs, les parents ou responsables désignés peuvent venir chercher leur enfant uniquement au moment de la récréation (le matin entre 10h10 et 10h40 ; l'après-midi entre 14h45 et 15h15) ».

❖ **Règlement voté à la majorité : 23 pour et 1 abstention.**

B. Projet d'organisation de la semaine scolaire

Les horaires sont les mêmes que l'année dernière.

Pour les sorties sur le temps scolaire, comme indiqué dans le règlement intérieur, il est demandé aux parents de venir durant les récréations.

C. Le réseau d'aide, RASED et l'UPE2A

Cette année, nous accueillons un nouveau psychologue scolaire, Monsieur GANDON.

Il est toujours composé de la maîtresse G qui travaille sur le comportement des élèves, la maîtresse E pour les élèves en difficultés d'apprentissage et la psychologue scolaire.

Le réseau est mutualisé avec d'autres écoles du secteur.

La maîtresse UPE2A spécialisée intervient pour les élèves allophones de l'école.

D. Exercices de sécurité

Le premier exercice incendie a eu lieu le 1^{er} octobre : les alarmes-incendies des 3 bâtiments de l'école ont été déclenchées. Tout s'est bien passé.

L'exercice PPMS attentat-intrusion a eu lieu le 13 octobre.

En l'absence d'alarme PPMS, comme les années précédentes, cet exercice a été un **échec**. Malgré les demandes et les échecs des exercices des années scolaires précédentes, aucune alarme spécifique n'a été installée à ce jour. C'est un véritable problème pour la sécurité des élèves et des personnels de l'école.

Conclusion du rapport de l'exercice PPMS attentat-intrusion :

« En l'absence de système d'alerte "attentat-intrusion", il est impossible de déclencher ce PPMS attentat intrusion.

Bilan : échec du PPMS attentat intrusion. Le ou les terroristes potentiels peuvent facilement entrer en contact avec les élèves et les personnels de l'école. Bilan potentiel de 298 morts chez les enfants et 25 morts chez les adultes.

Manquement grave à la sécurité de l'école. Les services de la ville de Grenoble sont prévenus depuis plusieurs années mais aucune solution n'a été apportée. Le bilan de cet exercice sera, comme chaque année, transmis lors du premier conseil d'école le 16/10/2025.

Réponse de Madame Garnier (transmis par mail et lu par M Hanneke) : « l'alarme intrusion MyKeeper sera installée dans les 10 écoles tests dont la vôtre pendant les congés d'automne. Une formation sera organisée en P2. »

Remarque du directeur de l'école : l'installation d'une alarme est une bonne nouvelle pour la sécurité de l'école.

E. Charte des ATSEM

Présentation au conseil d'école de la nouvelle Charte des ATSEM.

Nous avons une difficulté qui concerne les horaires des ATSEM le mercredi qui terminent à 11h45. Pour les enseignantes de TPS, PS et MS, il est difficile de rendre les élèves aux familles en étant seule.

Jusque-là, les ATSEM restaient jusqu'à 12h.

Réponse de Madame Garnier (transmis par mail et lu par M Hanneke) : « j'ai alerté au sujet de la question des 10mn manquantes pour les ATSEM, ce sujet est en cours de traitement, et je pense que Mélissa est plus au courant des solutions concrètes en cours de mise en place. »

F. La coopérative scolaire :

Les comptes sont en cours de validation par l'OCCE.

Nous commençons l'année avec 15 194,03 €

Les fonds de la coopérative sont en baisse de 2 000 € par rapport à l'année dernière.

La participation des familles est malheureusement encore en baisse.

Nous sommes en attente de plusieurs réponses pour des subventions : appel à projet (Grenoble), parents-ambassadeurs (cité éducative)

III. Vie de l'école

A. La rentrée scolaire 2025

298 élèves et 17 classes (6 en maternelle et 11 en élémentaire) : baisse des effectifs : -13

Fermeture d'une classe d'un CM1CM2.

Les réunions de rentrée ont eu lieu. Le taux de participation en hausse : 49% (42,9% en 2024).

B. Budget des commandes

Rappel du budget brut pour les fournitures scolaires :

Maternelle = 33 € par enfant

Elémentaire = 44 € par enfant

Il faut déduire à cela les frais de fonctionnement de la direction de l'école.

Après une augmentation substantielle, le budget est stable. L'objectif d'une diminution importante des fournitures scolaires demandées aux familles est respecté

Le budget reprographie est toujours insuffisant et oblige l'école à utiliser le fond de la coopérative scolaire en fin d'année.

C. Activités scolaires et projets :

École et cinéma	Espace 600 : spectacles culturels
Rugby et fair-play	Les sorties à la maison des Collines

Les sorties au musée de Grenoble	Ma ville décodée en image
Musique avec Nathalie GENIN	Les sorties à la bibliothèque Kateb Yacine ou Ludothèque
Classe de mer à MASSACAN (CE1ABC)	Fête de la sciences
Projet METRO : vélo(cp)	Formation aux gestes de premier secours (avec le collège)
Cross du collège et divers projets avec le collège	ENS, Espace Naturel et Sensible
Piste de sécurité routière	Museum
Il était une fois (collège- cycle 1)	Concert au conservatoire

D. Activités scolaires hors temps de l'école

1. Les APC : activités pédagogiques complémentaires
2. Les cours EILE langue

Les informations ont été transmises aux familles par mail ; les cours ont lieu dans d'autres écoles

3. PAL et CLA (petits parleurs en maternelle)

Les groupes reprendront après les vacances. Madame Dulcey et Monsieur Rainero s'investissent de nouveau cette année dans ce projet avec un groupe de GS. Le groupe de MS sera pris en charge par des animateurs comme l'année dernière.

E. Activités périscolaires

Pas de changement de direction :

Une directrice ALP : Mélissa Maddaleno

Une directrice ALP adjoint : Nadia Ouldznadiya

L'aide aux devoirs commencera après les vacances. Un mot d'inscription a été collé dans les carnets de liaison des élèves.

Des enseignants s'engagent de nouveau, cette année, pour aider les élèves à faire leurs devoirs.

F. Intervention de la santé scolaire pour les parents

Les PAI des élèves concernés ont été mis à jour.

Les dépistages des GS ont commencé.

Plusieurs autres interventions auront lieu tout au long de l'année scolaire.

G. Site internet de l'école

Le site de l'école est identique : <https://ecole-le-verderet-grenoble.web.ac-grenoble.fr/>

Il y a toujours une rubrique pour les parents délégués.

Utilisation de Educartable

17 classes utilisent ou vont utiliser ce service : échange et communication avec les familles.

Les services de la ville de Grenoble utilisent ONE.

IV. Moyens

A. Matériels

Il manque encore des matériels informatiques :

- 4 vidéoprojecteurs en élémentaire
- 11 ordinateurs : fond de classe, bureau des ATSEM, salle des maitres en élémentaire

Une réunion aura lieu en novembre avec le service pour faire le point.

B. Locaux

1. Travaux exécutés durant l'été

Le bardage inférieur du bâtiment maternelle Eterlous a été changé.

Plusieurs huisseries du bâtiment maternelle Eterlous ont été changés ; problèmes au niveau des stores.

Des brasseurs d'air ont été installés dans les salles exposées au sud du premier étage de l'élémentaire, les luminaires ont aussi été remplacés par de la LED.

2. Travaux à venir

Deux arbres seront plantés dans la cour de l'élémentaire durant l'hiver.

L'aménagement de la cour de maternelle Eterlou est toujours en cours d'étude.

3. Demandes en cours

Il manque des matériels informatiques : VP et ordinateurs + demande UPE2A pour des ordinateurs sous Windows indispensable pour faire fonctionner les applications dédiées aux élèves allophones.

Pour l'été prochain, demande de peinture sur la face nord du bâtiment élémentaire,

Ventelles pour les classes exposées au sud

Demande d'une alarme PPMS attentat-intrusion

Demande de la création d'un préau, zone abritée dans la cour de l'élémentaire

4. Alarme PPMS

Installation de MyKeeper durant les vacances d'automne d'après Madame Garnier, voir I.D.

V. Intervention des enseignants de maternelle

Chers parents, chers membres du conseil d'école,

Nous souhaitons partager avec vous un constat d'équipe issu de notre expérience et de nos observations dans nos classes.

Depuis plusieurs années, les conditions d'apprentissage et d'enseignement en maternelle se dégradent progressivement. Nous accueillons des enfants toujours sensibles, désireux d'apprendre et

qui veulent nous faire plaisir mais de plus en plus d'entre eux arrivent à l'école avec des difficultés qui rendent leur entrée dans les apprentissages plus complexe.

Parmi les constats les plus marquants nous observons une baisse du langage oral, du vocabulaire et de la capacité à comprendre des consignes simples. Nous observons également, une difficulté croissante à rester attentif, à se concentrer et à entrer dans les activités collectives. Et nous observons aussi une gestion plus difficile des émotions et de la vie en groupe, avec des enfants parfois plus impulsifs ou ayant du mal à supporter la frustration. Ce qui entraîne des crises, des crises, des crises et des crises.

Ces difficultés ont plusieurs origines, mais la surexposition aux écrans, dès le plus jeune âge à des effets désastreux.

En effet, de nombreux enfants passent plusieurs heures par jour devant des écrans (télévision, tablette, téléphone). Et nous savons que les études scientifiques sont unanimes : une exposition trop importante a des conséquences sur le langage, le sommeil, la capacité d'attention, l'interaction sociale et le comportement. L'écran ne remplace ni l'échange humain, ni le jeu, ni les interactions indispensables au développement du jeune enfant.

Nous savons que les parents sont souvent pris par des contraintes de travail et de rythme de vie, mais l'école maternelle a besoin d'un vrai partenariat avec les familles.

Lire une histoire le soir, parler avec son enfant, le faire participer à la vie quotidienne, l'encourager à être autonome : ce sont des gestes simples mais essentiels. Quand ces temps d'échanges manquent, l'enfant arrive à l'école avec des repères moins solides.

Face à ces constats, les enseignants redoublent d'énergie pour accompagner chaque élève, adapter les activités, individualiser davantage les apprentissages. Cela demande énormément de temps, d'attention et de ressources. Nous ne partageons pas ces observations pour accuser, mais pour appeler à une prise de conscience collective.

Le développement harmonieux des enfants repose sur une alliance éducative forte entre les familles et l'école car nous avons un objectif commun : le bien-être et la réussite des enfants.

Merci pour votre écoute, pour votre engagement à nos côtés et j'espère que vous pourrez diffuser ce message aux autres parents.

VI. Questions diverses

Aucunes questions diverses n'ont été transmises avant le conseil d'école.

VII. Annexes

Règlement intérieur de l'école.

Charte des ATSEM.